

Avec **FLORENCE PORTELLI**

**En avant
Taverny**

#1

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 & 22 MARS 2026

EN AVANT POUR LA SÉCURITÉ ET L'ENGAGEMENT CITOYEN

LA SÉCURITÉ EST LA PREMIÈRE DES LIBERTÉS À LAQUELLE ASPIRENT LÉGITIMEMENT NOS CONCITOYENS

Depuis notre élection en 2014, nous avons mis en place une politique municipale de sécurité jusque-là inexistante sur notre territoire, classant Taverny "**deuxième ville la plus sûre du Val-d'Oise**" (Le Parisien 12/03/24).

- ➔ **Instauration d'une police municipale opérationnelle en journée 7 jours sur 7**
 - ➔ Adhésion au dispositif de la communauté d'agglomération de **brigade intercommunale de nuit**.
 - ➔ **Installation d'un parc de 44 caméras de vidéoprotection.**
- Mise en place d'un **Conseil des droits et devoirs des familles** et du **Contrat local de sécurité, de prévention de la délinquance et de la radicalisation** souscrit avec le Procureur, le Préfet, l'Éducation nationale et les bailleurs sociaux.

Aujourd'hui, **le maintien de l'ordre demande des moyens supplémentaires** : dans une société où l'incivilité, la violence et les trafics menacent le droit de vivre ensemble en sécurité, le premier de nos devoirs est d'**utiliser tous les leviers possibles pour que Taverny demeure une ville agréable et sûre**.

🌙 CRÉATION D'UNE BRIGADE DE POLICE MUNICIPALE DE NUIT

Si la police intercommunale de nuit a permis d'assurer ponctuellement des interventions de police jusqu'à 2 heures du matin, cela n'est pas suffisant. Le périmètre de Val Parisis est trop important pour être couvert en permanence par les effectifs de cette brigade.

Dès septembre 2026, la police municipale sera donc complétée par une brigade de nuit permettant une présence sur notre commune 24 heures sur 24 et toujours 7 jours sur 7.

NEW NOUVEAU POSTE DE POLICE MUNICIPALE

La commune renforce sa brigade de police municipale : **augmentation des effectifs et implantation d'un nouveau poste** qui continuera à recevoir les images des caméras de vidéoprotection, qui permettra aussi un accueil du public et **une aide particulière pour les victimes et leur orientation**. Une formation spécifique pour les violences familiales sera assurée.



POURSUITE DU DÉPLOIEMENT DES CAMÉRAS DE VIDÉOPROTECTION

La **vidéoprotection**, outil indispensable pour la prévention des infractions et pour leur résolution, va continuer à être déployée sur notre territoire à raison de **5 caméras supplémentaires chaque année**.



MISE EN APPLICATION DE TOUTES LES NOUVELLES DISPOSITIONS DE LA LOI SUR LES POLICES MUNICIPALES

Dans les prochaines semaines, un texte concernant le statut des polices municipales qui n'avait pas évolué depuis la loi du 15 avril 1999, va entrer en vigueur, permettant aux maires, s'ils le souhaitent, de **doter les polices municipales de prérogatives qui leur faisaient jusque-là cruellement défaut sur le terrain** : possibilité, sous la direction du Procureur de la République, de relever les identités des délinquants, de délivrer des amendes forfaitaires délictuelles notamment dans la lutte contre la consommation et le trafic de stupéfiants, verbalisation de la conduite sans permis, des tags et graffitis, de l'occupation de hall d'immeubles.



ENGAGEMENT CITOYEN

Le sentiment d'insécurité naît aussi de l'exaspération face aux incivilités. Il est fondamental que notre société recrée du lien et redonne sens à l'engagement et à la fraternité.

Si nous avons déjà mis en place des instances de démocratie de proximité comme les conseils de quartier, ville handicap, seniors, jeunes, si nous avons agi pour venir en aide au lendemain de catastrophes frappant des pays comme le Liban, le Maroc et l'Ukraine, **nous voulons aller encore plus loin** :



Création d'une **réserve citoyenne constituée de citoyens volontaires** pouvant se déployer lors d'actions de solidarité ou de propreté, sportives, culturelles, ou pour venir en aide dans des situations d'urgence.



Mise en place d'une classe défense : la Municipalité a déjà pris contact avec la base aérienne et nos collègues pour qu'à la rentrée 2026, cette classe soit mise en place. Cela permettra aux enfants, non seulement de connaître le monde de la défense, mais aussi de développer des valeurs telles que le sens de l'engagement, de la fraternité et de la solidarité.



Instauration d'une journée de la citoyenneté : nos concitoyens auront la possibilité de **proposer des projets** et de se mobiliser collectivement, avec l'aide des agents municipaux, pour la réalisation de ces projets ou de travaux. Pour cela, la Municipalité va adhérer au **Réseau Journée Citoyenne**.



Soutien indéfectible des sapeurs-pompiers et plus largement de nos forces de sécurité intérieure, la Municipalité a été la **1^{ère} commune du Val-d'Oise à être labellisée "Partenaire employeur des sapeurs-pompiers"** par le Préfet, permettant à 4 policiers municipaux également sapeurs-pompiers volontaires de bénéficier de 20 jours ouvrés au bénéfice de formations obligatoires ou de mobilisation pour servir et protéger nos concitoyens. Nous allons poursuivre sur cette voie en facilitant l'intégration des jeunes au sein des cadets de sapeurs-pompiers.



Nous vous donnons rendez-vous pour le grand lancement officiel
de notre campagne électorale et la présentation de notre liste

« En avant Taverny »

Le jeudi 29 janvier 2026, à 20h,

Au gymnase André Messenger (voie des Sports)

